

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	CIMETIERE_VAUGIRARD	Numéro	37U7
Adresse du site	289, rue Lecourbe	Hauteur	R + 11 (38 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 213°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	29/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	29/07/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 30°, 160° et 300°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 5,30 m	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	30° < 5V/m ; 160° < 5V/m ; 300° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront installées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	35,80 m pour les antennes actives 36,85 m pour les antennes inactives

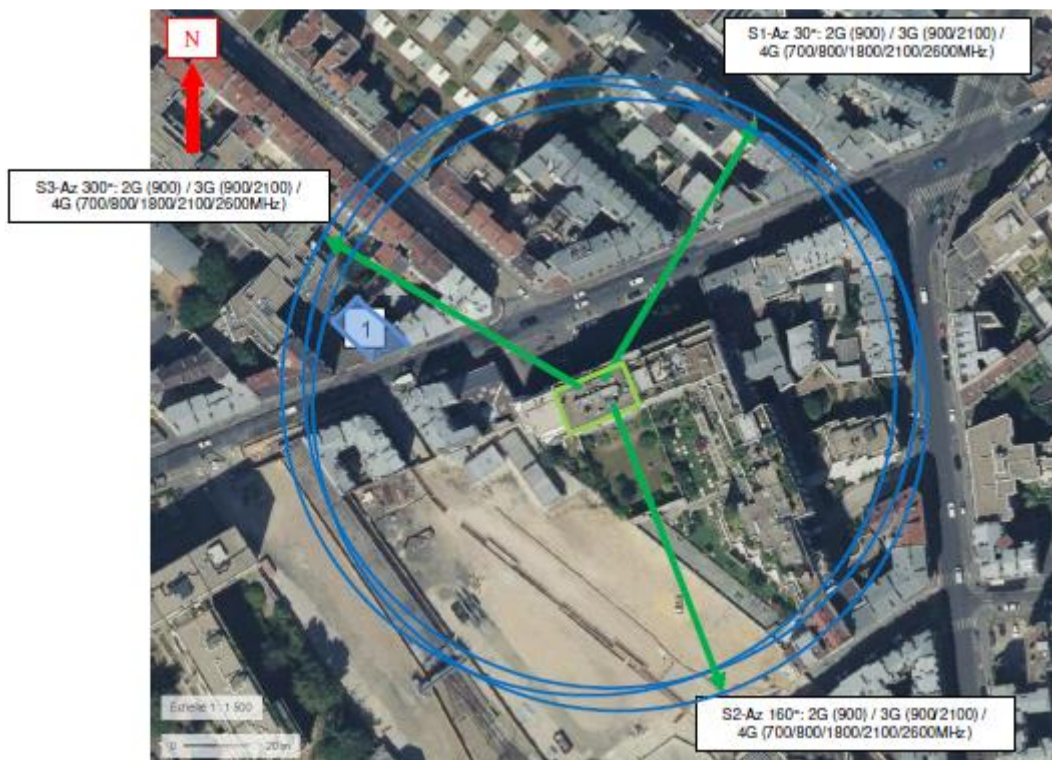
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

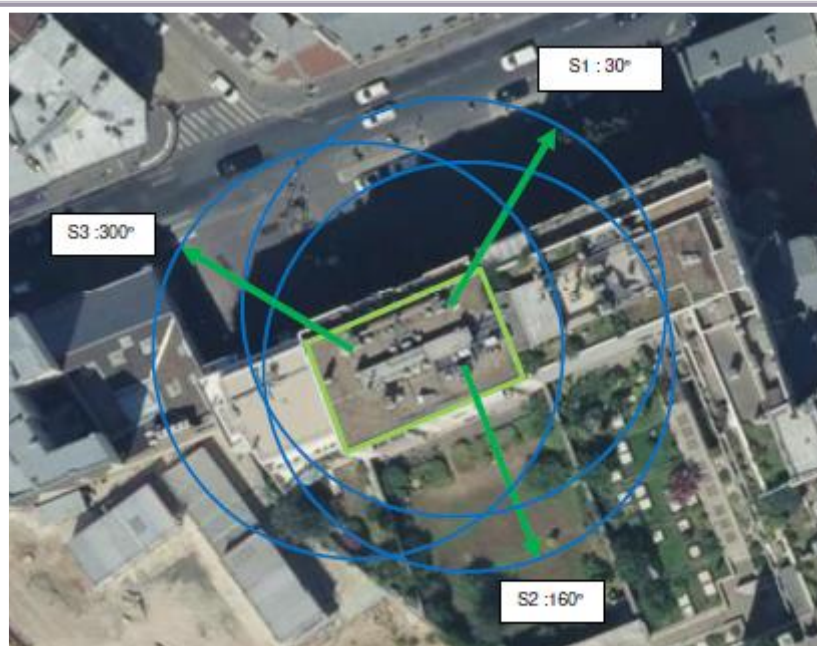
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Crèche collective	296-302, rue Lecourbe 75015	R+0 3m	NON	69m	<1

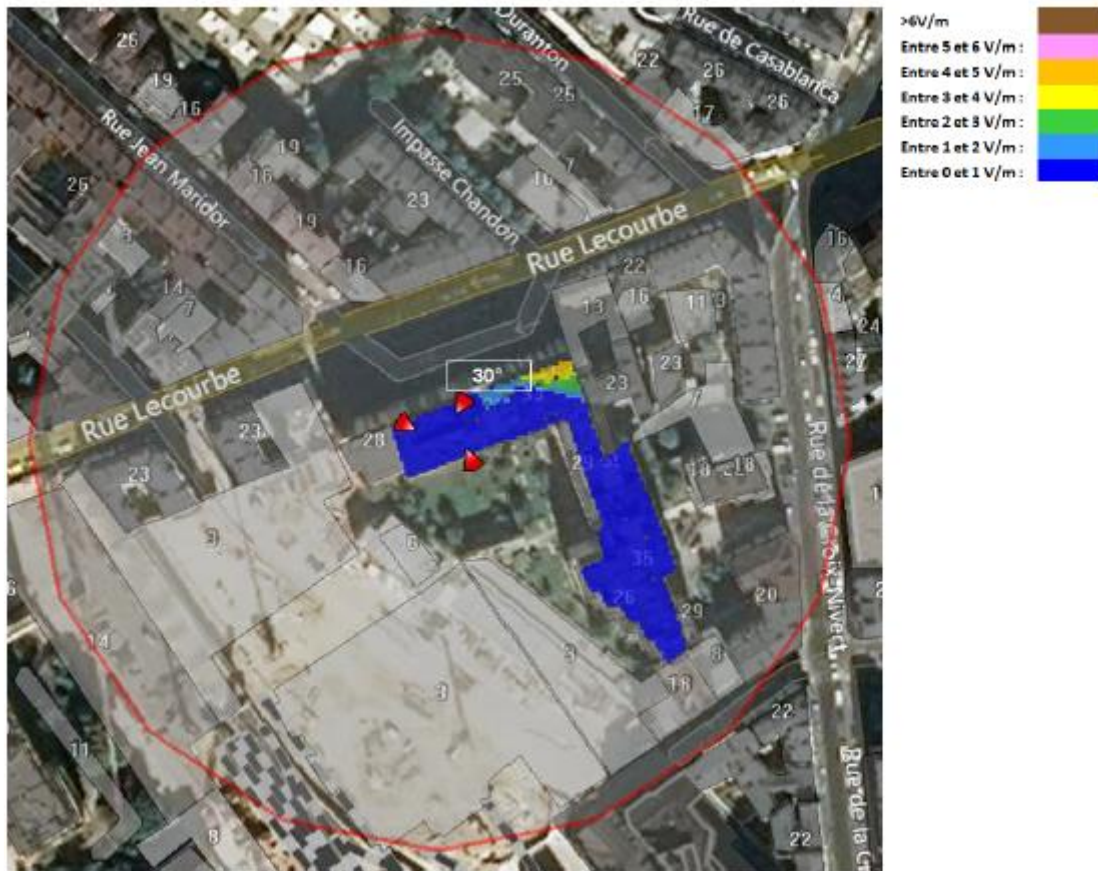
lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

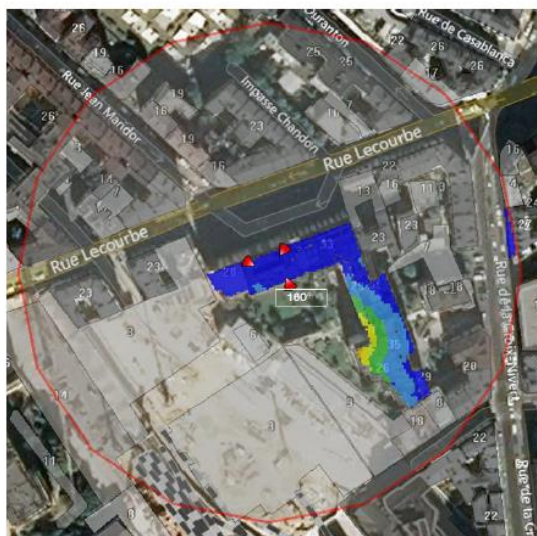


Simulation et conformité au seuil de la Charte

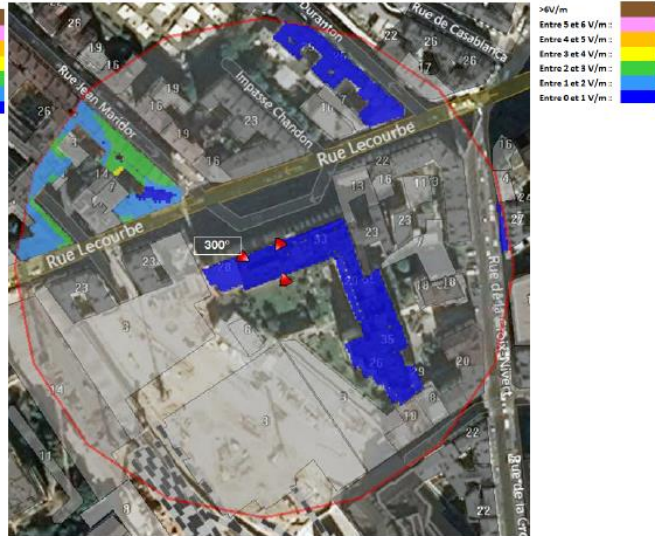
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



	Azimut 30°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.50 m	25.50 m	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 160°



AZIMUT 300°

